



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 17 septembre 2010**

33-1	DISTRIBUTION DU GAZ – CONCESSION – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – EXERCICE 2009 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL
------	---

A la lecture du compte-rendu annuel, on peut dire que globalement GrDF a rempli son contrat.

Nous ne reprendrons donc pas les points assez positifs comme :

- la satisfaction des clients (petit rappel on ne parle pas de GDF et de sa politique tarifaire).
- L'efficacité énergétique.
- Le développement durable.
- L'engagement sociétal.
- La politique de partenariat.
- L'information...

D'ailleurs, les enquêtes nationales menées en direction des collectivités territoriales, font ressortir la confiance vis-à-vis de GrDF et la satisfaction à l'égard des services proposés.

Cet avis plutôt favorable que nous portons sur ce rapport ne nous fait pas oublier que GrDF profite encore du bénéfice de ce que l'on appelait il n'y a pas si longtemps, la grande entreprise intégrée au service des usagers.

Mais ce bénéfice tend à s'amoinrir chaque jour. C'est bien pour cela que notre commune, en tant que propriétaire des réseaux gaz, se doit de suivre et de contrôler au plus près les activités de GrDF.

Au-delà de la simple lecture du rapport annuel, notre commune ne doit pas se priver d'intervenir auprès du concessionnaire pour lui demander éventuellement plus d'efficacité sur un sujet particulier.

C'est dans ce cadre que nous nous permettons aujourd'hui de vous donner notre avis sur un point important : **la sécurité**.

Nous espérons que nos quelques remarques seront partagées par l'ensemble du conseil afin que la direction de GrDF puisse être informée qu'en terme de sécurité, il y a encore des efforts à faire.

Dans le rapport, GrDF écrit « *la culture de la sécurité participe à notre légitimité en tant que gestionnaire.* »

Malheureusement, sans entrer dans le détail des différents tableaux en notre possession, on remarque quelques augmentations significatives ou quelques stagnations de chiffres qui ne peuvent satisfaire entre l'année 2008 et 2009.

Les points que nous ciblons plus particulièrement sont :

- Les appels de tiers pour incendie ou explosion.
- Le nombre total des incidents.
- Les appels pour manque de gaz, à noter que c'est 10% des clients Antibois qui ont du supporter une coupure en 2009.
- 63% des incidents sont liés au matériel et ce chiffre ne tient pas compte des dommages liés aux tiers.

Ce constat, plus que moyen, pour ne pas dire mauvais, n'est pas lié au hasard ou au phénomène « pas de chance ».

Après discussion avec les acteurs qui se trouvent sur le terrain et qui, malheureusement, ne maîtrisent pas la politique sécurité de GrDF, il en ressort que le bilan pourrait facilement s'améliorer.

En effet, poursuivant une guerre effrénée aux effectifs statutaires, GrDF se trouve dans l'obligation de sous traiter au privé les deux principales activités travaux qui sont le tubage du réseau et la visite périodique des compteurs gaz.

Lorsque l'on étudie les tableaux concernant les incidents, on se rend compte que c'est là que le bas blesse.

Les entreprises privées, à la recherche de toujours plus de profit ou parfois étouffées par des niveaux très bas de paiement des prestations imposés par GrDF, ne peuvent fournir du bon travail.

Précipitation pour effectuer le travail avec en plus du personnel pas souvent au top de la formation, nous amène au constat que la sécurité ne s'améliore pas, voir se dégrade fortement.

A cela vous ajoutez que la direction locale de GrDF veut revenir sur le délais d'intervention de 30 minutes maxi qui avait été imposé après une lutte des agents gaziers, pour se mettre au niveau du contrat de service public qui ne demande qu'un délai d'une heure maxi avant intervention d'urgence.

Et pour finir, la prochaine remise en cause de la présence toute la journée d'un agent gazier sur la commune d'Antibes afin d'assurer au plus vite les interventions de sécurité.

A noter que cela aussi avait été imposé par les agents.

Voilà, monsieur le Maire, les remarques qui nous proviennent du terrain et que nous souhaiterions voir remonter au concessionnaire des réseaux gaz d'Antibes.